

PROCÉDURE

Remplir le formulaire ci-joint et le faire parvenir, avec les documents exigés et le paiement si requis, à l'adresse suivante :

Université du Québec à Montréal
Registrariat – Dossiers universitaires
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Veuillez prévoir un délai de quatre à six semaines pour le traitement de votre demande.

AFFIDAVIT

L'affidavit est une déclaration assermentée attestant la perte ou la destruction du diplôme original. L'affidavit doit être signé par vous et contresigné par un commissaire à l'assermentation, qui y appose également son sceau et son numéro de commissaire.

Le site du ministère de la Justice comporte un outil de recherche qui permet de trouver le nom et les coordonnées d'un commissaire à l'assermentation dans votre région. Cet outil de recherche est accessible au : <http://www.assermentation.justice.gouv.qc.ca/ServicesPublicsConsultation/Commissaires/Proximite/Criteres.aspx>

Pour toute demande d'information, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : **emission_diplome@uqam.ca**